



BREAK BREAK...

À Mérignac le 11 mai 2026

Et au quatrième jour vint la récupération dirigée



SECTION
LOCALE
LFBB

Depuis quelques semaines, le service, cherchant à économiser tous les bouts de chandelle possibles, explore une nouvelle idée : au lieu de donner une RS à un agent dont les jours de stage l'amèneraient à travailler sur un jour de repos tout en respectant les normes en termes de butées fatigue, la nouvelle politique locale serait de le dispenser d'office sur le demi-cycle le plus proche, en faisant sauter une VIC s'il en existe afin de la remplacer par une dispense, privant la salle d'une éventuelle VIC rappelable et l'agent concerné d'une RS à utiliser selon son bon vouloir.

Ce cas se produit régulièrement, puisqu'un jour d'anglais, de FSAU, ou autre, placé en veille de J1 ou de J3 permet de respecter l'ensemble des normes, à l'instar des J0.

Une dispense étant, réglementairement, une période de service transformée en repos lorsqu'elle est strictement nécessaire au respect des butées fatigue de l'arrêté contrôle de juillet 2024, l'UNSA-ICNA a localement soutenu que le service n'était pas fondé à dispenser plutôt qu'à distribuer des RS, qui sont, elles, prévues pour ce cas précis dans la note de service DSNA relative à la gestion des récupérations. **Cette position n'a pas été soutenue par deux OS, qui ont préféré rapidement acquiescer, une fois de plus, face au service.**

Au-delà de l'aspect réglementaire ici douteux, accepter que le service intervienne directement dans la construction du TDS des équipes est ouvrir une nouvelle boîte de pandore dont les effets se révéleraient dès cet automne : la multiplication des blocs 4F sera en effet l'occasion de dispenser les agents au moment où le service sera arrangé, sans laisser le choix de leur organisation aux équipes. Accepter la récupération dirigée maintenant, c'est aussi rentrer en contradiction, à terme, avec le principe de récupération des J0 : en effet, au fond, quelle est la différence entre un jour de stage la veille d'un J1 et un J0 ?

Nous entendons les craintes de certains quant à l'accumulation d'un trop grand nombre de RS, de RPT ou de RMT. À cela, nous répondons que la transformation des VIC en récupération est possible jusqu'à la veille du jour concerné, y compris par un agent non désigné initialement pour être en VIC.

Ces prérogatives relèvent aujourd'hui de la gestion interne des équipes. Chacun devrait alors s'interroger des velléités du service à empêcher les chefs d'équipe de faire ce qu'ils font déjà. Pourquoi abandonner une partie de la gestion des équipes au service ?

Continuer à recevoir des RS est le système le plus vertueux pour les agents et leurs équipes : il laisse la liberté à ceux-ci de garder cette RS pour plus tard s'ils en ont besoin, ou de se reposer sur le même demi-cycle s'ils le souhaitent via le dépôt d'un jour de congé ou la transformation d'une VIC en récup.

Il s'agit, finalement, de l'option la plus flexible !



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

www.icna.fr